

Message de Ernesto Murro, Président de l'Institut de Prévision Sociale de l'Uruguay, aux membres du Réseau Education et Solidarité. Octobre 2010

C'est un plaisir pour l'Uruguay et pour l'Institut de Prévision Sociale de ce petit pays de l'Amérique du Sud, d'échanger avec le Réseau Education et Solidarité sur ce sujet d'envergure internationale et de partager et de vous présenter l'expérience que nous sommes en train de développer dans notre pays.

En Uruguay, nous appelons l'Institut de Prévision Sociale « Banco de Previsión social », mais il ne s'agit pas d'une banque. Il s'agit d'une institution qui administre la sécurité sociale, du même type que la Sécurité Sociale en France, ou dans les autres pays d'Europe. Dans ce sens, il nous semble très intéressant et nous nous félicitons de cette préoccupation du mouvement syndical des enseignants et personnels de l'éducation au sujet de l'éducation en protection sociale de l'enfance, la jeunesse, l'adolescence et de toute la société. En Uruguay, nous traitons de ces sujets depuis quelques années et nous voulons partager notre expérience avec vous.

Pour nous, l'éducation en sécurité sociale, en protection sociale, l'accès de tous les citoyens, de toute la population, à l'information, à la connaissance, est un droit humain fondamental pour un meilleur développement des systèmes de protection sociale, et pour mettre en place de réformes quand cela s'avère nécessaire.

A partir de l'année 2007, nous avons démarré une expérience qui consistait à créer un système d'éducation formel en sécurité sociale à l'école primaire. Ensuite, nous avons étendu ce système à l'éducation secondaire. Cela dit, il s'agit un processus permanent d'éducation et formation de toute la société. Puisque il est aussi important d'éduquer et informer les travailleurs, les employeurs, les gens à la retraite, les personnes handicapées, à tous les citoyens. Nous entendons l'éducation comme un droit fondamental pour une meilleure connaissance des droits et obligations, ainsi que pour contribuer à tous les changements nécessaires des systèmes de protection sociale.

Nous nous sommes ainsi mis d'accord en 2007 avec les autorités de l'enseignement pour élaborer et publier ensemble un manuel, dont chaque enfant de l'école primaire recevrait une copie. Ce manuel a été élaboré de manière conjointe entre les techniciens de l'enseignement et les techniciens de la sécurité sociale. De ce manuel, nous avons fait une copie pour chaque enfant. De tout ce processus nous voulons dégager quelques aspects importants, sans que cela soit ni un modèle ni un mode d'emploi (cela ne doit pas être un modèle ou un mode d'emploi). Le travail conjoint entre l'Institut de Prévision sociale et les institutions de l'enseignement a été un des facteurs clés de cette expérience. Eux ont désignés leurs techniciens, nous les nôtres. Il s'agit de gens qui travaillent dans le service public, de fonctionnaires publics de la sécurité sociale et de l'éducation. Ils se sont mis d'accord pour élaborer le manuel. Le deuxième élément qui nous paraît important est le fait que l'institution éducative a réussi à déclarer obligatoire et formel l'enseignement de la sécurité sociale, de la protection sociale. Le troisième aspect qui nous paraît important est le fait d'avoir fait une copie du manuel pour chaque enfant. Il ne s'agit pas d'un livre pour consultation à la bibliothèque de l'école ou de l'institut d'enseignement. Chaque enfant, dans le cas de l'enseignement primaire, les enfants des trois dernières années de l'enseignement primaire, dispose d'une copie personnelle, il s'agit de sa copie.

Ensuite, nous avons répété cette expérience en 2009 pour l'enseignement secondaire. Dans le cas de l'Uruguay, l'enseignement secondaire se déroule sur 6 ans, un premier cycle de trois ans et ensuite un cycle pré-universitaire de trois ans. En 2009, nous avons produit le manuel pour le premier cycle de l'éducation secondaire. De la même manière, le manuel a été élaboré de manière conjointe entre les techniciens de l'enseignement et les techniciens de l'éducation. Ainsi, un manuel a été donné à chaque jeune, à chaque élève du premier cycle secondaire. En Uruguay, la sécurité sociale est un sujet d'étude inclus dans les cursus d'éducation civique et citoyenne, d'éducation pour la démocratie, d'éducation institutionnelle. Voici le manuel pour le premier cycle. Cette année, en 2010, nous avons produit le manuel pour le deuxième cycle secondaire. Celui là vient de paraître. Dans le trois cas, il s'agit d'un manuel pour chaque élève, correspondant au

niveau spécifique d'enseignement, et qui est la propriété de l'élève. Il le prend chez lui. Ceci nous paraît très important.

En plus de ce que nous avons déjà dit, il y a trois aspects que nous voudrions mettre en exergue. Premièrement, l'importance de la participation des enfants et des jeunes au processus d'élaboration des manuels. Pour concevoir ces manuels interactifs, nous avons travaillé directement avec les enfants et les jeunes. Nous avons fait des exercices pilote, des groupes de test, nous leur avons demandé leur avis. Vous pourrez observer que dans les manuels il y a des commentaires et des contributions des enfants qui constituent le groupe cible de ce projet.

Un 2ème aspect concerne les techniques pédagogiques et les illustrations graphiques utilisées. Les dessinateurs qui ont participé à cette tâche d'importance équivalente à l'élaboration des contenus, ont participé directement à tout le processus de production. Le dessinateur ne doit pas être loin des personnes responsables des contenus, des techniciens de l'éducation et de la sécurité sociale. A notre avis, le travail doit être conjoint.

Le troisième aspect que nous voudrions mettre en évidence concerne les coûts réduits de cet investissement. Il s'agit d'un investissement qui a un impact important dans la connaissance de la population sur les sujets liés à la protection sociale depuis l'enfance. En contrepartie, les coûts de mise en place sont bas. En Uruguay, le coût d'édition et d'impression de ces manuels est d'environ 1 US\$ par exemplaire. Nous considérons que ce coût est très bas. Cela est dû au fait que l'élaboration des contenus est le fait des fonctionnaires publics de l'enseignement et de la sécurité sociale, par conséquent, il ne s'agit pas d'un coût supplémentaire. Nous croyons également qu'il faut démystifier le coût de ce type de projet. Nous avons la tendance à penser qu'un projet de ce genre engendre des coûts élevés. Notre expérience démontre le contraire, avec un petit investissement nous avons obtenu des résultats considérables.

En Uruguay nous sommes en train de développer une expérience qui représente un intérêt particulier au niveau international. Depuis 2007, chaque enfant qui suit l'enseignement primaire reçoit un ordinateur portable. Cette année nous avons étendu l'expérience aux jeunes qui fréquentent l'enseignement secondaire. Chacun de ces ordinateurs est équipé de la version électronique des manuels. Il s'agit d'une version enrichie avec des jeux et des activités. Ces manuels sont interactifs, ils demandent une action de la part de l'enfant, une recherche qui peut être menée à l'école, hors école, à la maison, dans le quartier, avec la famille, avec les voisins. Ceci nous paraît une caractéristique particulièrement intéressante.

Nous avons travaillé également à un outil spécifique pour les jeunes. Il s'agit d'une bande dessinée qui est distribuée dans les lieux où les jeunes vont s'amuser, danser, quand ils vont dans des festivals, dans des foires, dans leurs réunions et événements. Nous avons commencé à travailler à cette bande dessinée en 2006. Cette bande dessinée nous permet d'aborder le sujet de la protection sociale avec les jeunes. Les premiers numéros ont été publiés en format papier. Maintenant la bande dessinée est disponible en version électronique.

Nous avons voulu vous présenter ce qui est fait dans la région en matière d'éducation en protection sociale. Il y a quelque temps, à Santiago de Chili, une rencontre internationale a été dédiée à ce sujet. Des représentants d'Irlande, d'Angleterre, du Brésil et d'Uruguay ont participé. L'importance de ce sujet est en train d'être reconnue à niveau international. Cela dit, nous croyons qu'il reste encore beaucoup à faire. C'est pour cette raison que nous réitérons nos félicitations au Réseau Education et Solidarité, ainsi qu'à toutes les institutions qui appuient cette initiative, comme les organisations de la mutualité, l'OIT. Pour notre part, nous sommes disposés à apporter notre soutien à cette initiative.

Merci beaucoup.